

Nom du programme : Bourses d'été pour étudiants en recherche sur le psoriasis et le rhumatisme psoriasique

Commanditaires : Association canadienne des patients atteints de psoriasis (ACPP), Pfizer, LEO Pharma, Janssen inc., Instituts de recherche en santé du Canada — Institut de l'appareil locomoteur et de l'arthrite (IRSC-IALA)

Date de lancement du programme : Journée mondiale du psoriasis, le 29 octobre 2015

Date limite de présentation des demandes : 18 janvier 2016

Date prévue de l'avis de décision : 28 mars 2016

Date de début du financement : 1^{er} mai 2016

Description

L'objectif de cette possibilité de financement est d'offrir, à des étudiants de premier cycle et des étudiants en santé, la possibilité de faire de la recherche liée au psoriasis et au rhumatisme psoriasique avec des chercheurs reconnus qui offrent un milieu propice au mentorat.

Fonds disponibles

Le montant total disponible pour cette possibilité de financement est de 50 000 \$ (10 bourses). Le nombre de bourses pourrait augmenter si d'autres commanditaires participent. Le montant maximum de chaque bourse est de 5 000 \$ pour une période de quatre mois.

Objectifs

Ce programme cible les étudiants qui sont en début de formation universitaire et veut les encourager à poursuivre une carrière en recherche sur le psoriasis et le rhumatisme psoriasique.

Admissibilité

Pour qu'une demande soit admissible :

1. Le candidat principal désigné doit être étudiant et doit satisfaire aux exigences suivantes :
 - a. Être inscrit à un programme de premier cycle ou un programme de santé dans une université canadienne au moment de faire la demande;
 - b. Avoir complété les exigences de son programme de baccalauréat pour au moins la première année universitaire (ou deux sessions) avant le début du financement.
2. Qu'au moins un des participants au projet soit le directeur de travaux. Le directeur doit satisfaire aux exigences suivantes :

- a. Être employé par un établissement canadien admissible selon les critères de sélections des IRSC. Pour plus d'information, s'il vous plait consultez le [Guide de subventions et bourses des IRSC](#).
 - b. Si le directeur des travaux est affilié à plus d'une demande, chaque demande devra inclure un projet de recherche distinct.
3. La demande doit se conformer aux exigences qui suivent.

Lignes directrices

Langues officielles

Les candidats peuvent soumettre leur demande dans la langue officielle de leur choix et nous nous engageons à garantir la qualité de l'évaluation des demandes ainsi soumises.

Coûts admissibles

La bourse consiste en une allocation.

Les candidats retenus doivent se référer à la section [Utilisation des subventions](#) du Guide d'administration financière des trois organismes subventionnaires (IRSC, CRSNG et CRSH) pour la liste et la description détaillées des coûts et des activités admissibles.

Conditions de financement

Les candidats retenus dans le cadre de la présente possibilité de financement et toute autre personne participant au projet doivent respecter entièrement les [Politiques de financement des IRSC](#). Les politiques et lignes directrices portent sur des domaines comme les responsabilités des candidats, les langues officielles, les lois sur la confidentialité et l'accès à l'information, ainsi que la reconnaissance du soutien offert par les IRSC. Les candidats retenus seront informés de toute condition financière particulière avant que le versement des fonds.

Loi sur l'accès à l'information, Loi sur la protection des renseignements personnels et Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (LPRPDE)

Tous les renseignements personnels recueillis par l'ACPP sur les candidats servent à l'évaluation des demandes de financement, au recrutement d'évaluateurs, à la gestion et au contrôle des bourses et des subventions, à la compilation de statistiques, ainsi qu'à la promotion et au soutien de la recherche en santé au Canada. Compte tenu de ces objectifs, les candidats doivent s'attendre à ce que les renseignements recueillis puissent être communiqués comme énoncé dans la [Politique sur les conflits d'intérêts et la confidentialité des organismes fédéraux de financement de la recherche](#).

Tout en respectant l'application de la Loi sur la protection des renseignements personnels pour les entités fédérales, les parties liées par l'entente de collaboration seront également assujetties à la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (LPRPDE). Tous les renseignements personnels (tels que définis dans la LPRPDE) recueillis, utilisés ou communiqués dans le cadre d'activités commerciales en vertu des ententes de

collaboration concernant la présente possibilité de financement seront recueillis, utilisés ou communiqués conformément à la LPRPDE.

Exigences en matière de communication

Les candidats retenus seront tenus de souligner la participation de l'Association canadienne des patients atteints de psoriasis, CIHR-IALA et les commanditaires industriels dans toute communication ou publication relative au projet. La contribution des collaborateurs ou commanditaires sera mentionnée dans la lettre de décision.

Processus d'examen et d'évaluation

Évaluation de la pertinence

Ce concours financera des demandes qui sont spécifiques à la recherche sur le psoriasis et le rhumatisme psoriasique. Les demandes qui ne seront pas jugées pertinentes à ces domaines de recherche seront retirées du concours. L'évaluation de la pertinence se fera, par le comité, en même temps que l'examen des demandes.

Comité d'évaluation

Les demandes seront examinées par un comité formé de membres choisis pour leur expertise dans les domaines de recherche ciblés. Les membres seront soumis aux exigences de la [Politique sur les conflits d'intérêts et la confidentialité des organismes fédéraux de financement de la recherche](#).

Critères de sélection

- Les demandes admissibles seront examinées selon critères d'évaluation suivants :
- Excellence du dossier universitaire et aptitude de l'étudiant à faire de la recherche;
- Excellence du projet de recherche et pertinence au psoriasis et au rhumatisme psoriasique;
- Qualité du plan de mentorat et du milieu de formation;
- Expérience du directeur de travaux comme chercheur principal dans les domaines liés au psoriasis et au rhumatisme psoriasique.

Décisions

Après l'évaluation des demandes, le comité transmettra le classement de celles-ci à l'ACPP. Les demandes seront financées en suivant l'ordre du classement, de la plus élevée en allant aussi bas dans la liste que le budget le permettra.

Comment faire une demande

La demande doit être présentée dans un seul document PDF, d'une police de caractères de taille minimale 12 points, à simple interligne et avec des marges de 2,54 cm. Le document doit contenir les sections suivantes :

1. **Page étudiant/directeur de travaux/information sur le projet (page de présentation : maximum 1 page)** doit contenir les éléments suivants :
 - a. Titre du projet;
 - b. Nom de l'étudiant et son statut dans son programme universitaire;
 - c. Nom du directeur de travaux, son titre et le nom de son employeur;
 - d. Endroit où se feront les travaux de recherche;
 - e. Période pour la bourse demandée;
 - f. Signatures de l'étudiant et du directeur de travaux.
2. **Résumé du projet (maximum 1 page)** : décrire le projet, la ou les hypothèses et les objectifs spécifiques sur lesquels l'étudiant travaillera.
3. **Pertinence pour le psoriasis ou le rhumatisme psoriasique (maximum ½ page)** : S.V.P., noter que seuls les projets pertinents seront considérés pour financement.
4. **Titre et résumé non scientifiques (maximum ½ page)** : cette section devrait être prête pour utilisation comme communiqué de presse ou pour affichage sur le site de l'ACPP dans le but d'attirer des donateurs.
5. **Plan de mentorat (maximum 1 page)** : le directeur des travaux doit décrire les activités de recherche de l'étudiant et fournir un plan de mentorat qui permettra à l'étudiant d'atteindre les objectifs du projet. Ce plan doit inclure le nom de la personne qui assurera la supervision directe de l'étudiant, à quelle fréquence auront lieu les rencontres avec le directeur et à quelle occasion l'étudiant pourra présenter les résultats de sa recherche. Les fonds de recherche utilisés pour la recherche doivent être spécifiés et les informations sur la subvention doivent être fournies : organisme subventionnaire, titre de la subvention et numéro de référence.
6. **Curriculum vitæ de l'étudiant (maximum 5 pages)** : faire le sommaire des réalisations universitaires et de recherche et donner la liste de toutes les présentations, résumés et publications de recherche.
7. **Curriculum vitæ du directeur de travaux (maximum 5 pages, limiter les publications et l'historique de financement aux cinq dernières années)** : faire le sommaire des postes occupés et des employeurs correspondants. Donner la liste de toutes les publications et subventions des cinq dernières années. Inclure une section qui détaille les contributions significatives faites en recherche sur le psoriasis ou le rhumatisme psoriasique.
8. **Relevé de notes de l'étudiant** : les relevés de notes de l'étudiant doivent être numérisés, sauvegardés en format PDF et annexés au document principal. Les relevés de notes officiels provenant de l'université seront envoyés directement à Kathryn Andrews-Clay, Directrice générale, Association canadienne des patients atteints de psoriasis, 136-2446 rue Bank, Bureau 383, Ottawa (ON) K1V 1A8.
- 9.

Conditions particulières de financement – Transfert des connaissances

À la fin de la période de financement, les candidats devront fournir à l'ACPP une vidéo de trois minutes qui décrit brièvement leur recherche et sa pertinence pour le psoriasis ou le rhumatisme psoriasique. Ces vidéos seront jugées par les commanditaires. Les candidats des deux meilleures vidéos recevront chacun une bourse de voyage de 2 000 \$ destinée au remboursement de l'inscription et des frais de voyage pour un congrès international où les candidats présenteront leurs projets de recherche. Ces vidéos devraient cibler un auditoire non scientifique et elles seront téléchargées sur le site Internet de l'ACPP dans le but d'encourager les dons pour la recherche sur le psoriasis et le rhumatisme psoriasique. Des exemples de vidéos préparées à la finale de la [Compétition nationale du 3 — minute Thesis](#) peuvent être consultés.

Personne ressource

Faites parvenir votre document PDF à la Directrice générale de l'ACCP. De plus, elle se fera un plaisir de répondre à vos questions concernant votre demande ou le processus d'évaluation. Voici ses coordonnées :

Kathryn Andrews-Clay

Directrice générale,

Association canadienne des patients atteints de psoriasis

136-2446, rue Bank

Ottawa (ON) K1V 1A8

kathrynclay@canadianskin.ca

613 294-1484

Information sur les commanditaires (en ordre alphabétique)

Association canadienne des patients atteints de psoriasis

L'Association canadienne des patients atteints de psoriasis a été formée pour mieux servir les patients atteints de psoriasis à travers le Canada. Nous sommes une filiale de l'Alliance canadienne des patients en dermatologie et nous visons l'amélioration de la qualité de vie de tous les patients atteints de psoriasis. Notre mission consiste à être une ressource pour les patients atteints de psoriasis et leurs familles en offrant soutien, éducation et, de conscientiser la population sur les effets liés au psoriasis pour améliorer les soins aux patients et leur qualité de vie.

IRSC — Institut de l'appareil locomoteur et de l'arthrite (IALA)

La mission de l'IALA reflète celle des IRSC : exceller, selon des standards d'excellence scientifique reconnus internationalement, dans la création de nouvelles connaissances dans les domaines liés à l'arthrite, la santé musculosquelettique, cutanée et buccodentaire et dans le transfert des nouvelles connaissances pour l'amélioration de la santé des Canadiens, l'offre de services et produits plus efficaces et, pour un système de santé canadien fort.

Janssen inc.

Janssen inc. est une des compagnies de Janssen Pharmaceutical qui se consacre à gérer et trouver des solutions pour certains des besoins les plus criants en oncologie, immunologie, neuroscience, maladies infectieuses et vaccins et les maladies cardiovasculaires et métaboliques. Motivés par notre engagement auprès des patients, nous offrons des produits innovateurs, des services et des solutions à travers le monde. Pour plus d'information, s'il vous plaît visitez notre site www.janssen.ca.

LEO Pharma

LEO Pharma inc. (Canada) est une filiale de la compagnie danoise LEO Pharma A/S, compagnie pharmaceutique axée sur la recherche, dont le seul propriétaire est la Fondation LEO. LEO Pharma A/S est un fournisseur mondial de produits issus de la recherche et du développement en dermatologie et en thrombose. Pour plus d'un siècle, à travers le monde et pour plus de 30 ans au Canada, LEO Pharma vise l'amélioration de la vie des gens.

LEO Pharma inc. s'est établie au Canada en 1983 et son siège social est situé à Thornhill (Ontario) dans la grande région métropolitaine de Toronto. Les employés de LEO sont passionnés et dédiés à l'amélioration de la qualité de vie des patients.

LEO Pharma inc. est caractérisée par ses canaux de communication fluides et directs qui se traduisent par des décisions éclairées et rapides assurant ainsi que les besoins des patients sont au centre du processus de prises de décisions.

Pfizer Canada inc.

Pfizer Canada inc. est la filiale canadienne de Pfizer inc., l'une des principales entreprises biopharmaceutiques à l'échelle mondiale. Notre gamme diversifiée de produits de soins de santé comprend des médicaments et des vaccins figurant parmi les plus populaires et les plus prescrits dans le monde. Tous les jours, les employés de Pfizer Canada travaillent afin d'offrir des traitements qui améliorent substantiellement la vie des patients. Pfizer est un investisseur important en recherche dans le domaine de la santé au pays. Nous mettons à profit la science et nos ressources mondiales pour améliorer la santé et le bien-être de la population canadienne, à toutes les étapes de la vie. Notre engagement se reflète dans tout ce que nous faisons, qu'il s'agisse d'initiatives de sensibilisation aux maladies, ou de partenariats

communautaires. L'une de ces initiatives est le Psoriasis PACT (Partnership to Advance Care and Treatment – Site disponible uniquement en Anglais) – voir <http://www.psopact.com/>. Pour en savoir plus sur Pfizer Canada, visitez le site pfizer.ca ou suivez-nous sur Twitter (twitter.com/PfizerCA) ou Facebook (facebook.com/Pfizer.Canada).